

BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

ÉDITION SPÉCIALE PRIX DES BOIS

par Filière Bois Wallonie

Avant de tourner la page de 2024, prenons un moment pour jeter un regard rétrospectif sur ces trois derniers mois. À travers une analyse pragmatique, examinons la situation économique de la filière bois wallonne ainsi que les résultats de la période clôturée des ventes publiques de bois, qui se sont déroulées entre octobre et décembre 2024.

Concernant la situation macroéconomique, le dernier trimestre 2024 a fidèlement reflété la dynamique globale qui a marqué l'ensemble de l'année. Bien que l'inflation ait montré des signes de stabilisation, elle reste élevée, oscillant au-dessus de 3 %. Cette persistance d'une inflation relativement forte continue d'éroder le pouvoir d'achat des ménages et pèse sur les coûts des entreprises, notamment dans des secteurs sensibles comme la construction et l'énergie.

Parallèlement, les taux d'intérêt des crédits, bien qu'en légère diminution par rapport au début d'année, restent généralement élevés, proche des 3 %. Cette situation freine l'investissement de façon importante, tant pour les entreprises que pour les particuliers.

Cette situation reflète une économie visant à retrouver un équilibre durable dans un contexte économique complexe. Les autorités monétaires, par une approche graduelle dans l'ajustement de leurs politiques, tentent de répondre à un double impératif : maîtriser une inflation encore élevée tout en préservant une dynamique économique suffisante pour éviter toute récession. Les résultats de ces interventions tardent, toutefois, à se concrétiser, laissant les acteurs économiques face à une incertitude persistante.

Un nouveau facteur d'instabilité s'ajoute à cette lenteur : l'élection du nouveau président des États-Unis, dont les choix économiques semblent privilégier une politique de protectionnisme accru. Les mesures envisagées, telles que l'instauration de tarifs douaniers, l'imposition de quotas sur les importations et l'oc-

troi de subventions massives aux industries nationales, pourraient profondément altérer les échanges commerciaux internationaux et empêcher une relance durable des économies européennes, belge et wallonne.

En conclusion, la filière bois wallonne aborde 2025 dans un climat économique incertain, marqué par plusieurs défis majeurs :

- inflation élevée : toujours au-dessus de 3 %, elle réduit le pouvoir d'achat des ménages et alourdit les coûts des entreprises, en particulier dans la construction ;
- taux d'intérêt élevés : malgré une légère baisse, ils restent proches de 3 %, freinant les investissements des entreprises et des particuliers ;
- incertitude persistante : les effets des politiques monétaires tardent à se concrétiser, laissant les ac-

Résumé

Ce baromètre économique revient sur le quatrième trimestre 2024, qui fut principalement marqué par :

- une inflation élevée qui pèse sur les coûts des entreprises ;
- des taux d'intérêt élevés qui freinent encore les investissements des entreprises ou des particuliers, impactant le secteur de la construction ;
- l'incertitude persistante face à la conjoncture économique européenne et mondiale ;
- l'incompréhension et le paradoxe sur le marché des résineux ;
- une augmentation du volume de chêne vendu en 2024.

Samenvatting

Het voorbije vierde kwartaal van 2024 werd in hoofdzaak gekenmerkt door:

- hoge inflatie die weegt op de kosten van de ondernemingen;
- hoge intrestvoeten die nog meer een rem zetten op investeringen door de ondernemingen of door de particulieren, hetgeen een impact heeft op de bouwsector;
- de aanhoudende onzekerheid wat betreft de Europese en mondiale economische conjunctuur;
- het onbegrip en de paradox op de markt van de naaldbomen;
- een stijging van het volume aan eik verkocht in 2024.

teurs économiques dans l'expectative, tandis que le protectionnisme accru des États-Unis pourrait fragiliser encore davantage la relance européenne.

Dans ce contexte, alors que nous entamons 2025 avec l'espoir d'un élan renouvelé pour la filière bois wallonne, des mesures adaptées et concertées seront essentielles pour stabiliser l'économie et soutenir le développement de la filière bois.

LES ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

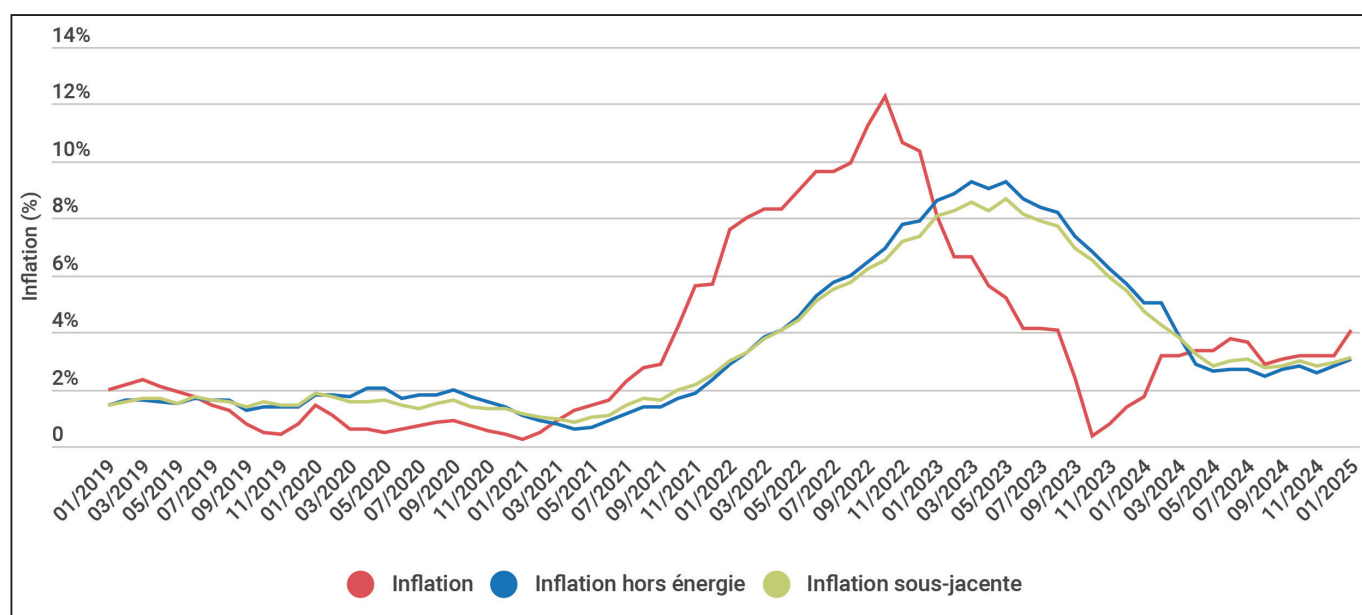
DE LA FILIÈRE EN 2024

En 2024, les entreprises ont évolué dans un environnement économique particulièrement complexe. Revenons sur les difficultés successives qui se sont imposées à elles.

INFLATION ÉLEVÉE

Au cours des six premiers mois de l'année, le taux d'inflation a enregistré une hausse marquée, passant de 1,35% à son point culminant annuel

de 3,74%, soit plus du double de son niveau initial. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, cette tendance haussière n'a pas été suivie d'un recul au second semestre, mais plutôt d'une stabilisation autour de 3%. En fin d'année, le taux d'inflation s'établissait à 3,16%, témoignant d'une persistance des pressions inflationnistes à peine atténuées au fil du temps.



Inflation sous-jacente et inflation hors énergie (Source : <https://statbel.fgov.be>)

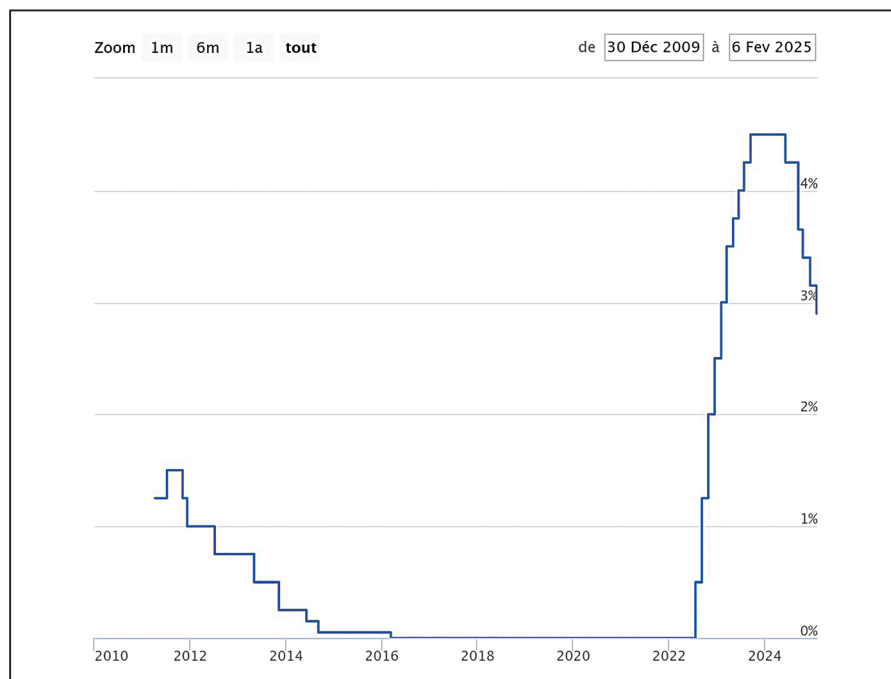
Les entreprises ont ainsi été fortement impactées par la hausse généralisée de leurs coûts, incluant l'augmentation des coûts de production, des charges salariales et des dépenses liées aux énergies nécessaires à leurs processus de transformation. Les grandes unités intégrées ont pu partiellement atténuer l'impact de la hausse des coûts énergétiques grâce à leurs installations photovoltaïques et à leurs systèmes de cogénération, les protégeant des fluctuations des prix du gaz et de l'électricité.

AUGMENTATION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE

En 2025, comme déjà annoncé, les tarifs de distribution d'électricité et de gaz en Wallonie connaîtront une augmentation significative¹. Les PME industrielles consommant 2 GWh par an subiront une hausse moyenne de 31 %, tandis que les grandes entreprises avec une consommation annuelle de 50 GWh verront leurs coûts augmenter de 10 %. Ces hausses s'expliquent principalement par les investissements massifs nécessaires pour moderniser les réseaux, avec notamment 1,9 milliard d'euros prévus par Ores, ainsi que par les coûts liés à la décarbonation et à l'électrification croissante des usages.

Pour les entreprises, l'impact sera particulièrement lourd : les frais de distribution pour un petit industriel (2 GWh/an) augmenteront de 47 % et jusqu'à 62 % pour les grandes entreprises (50 GWh/an). Enfin, les hausses des tarifs d'électricité varieront selon les gestionnaires de réseau : Ores prévoit une augmentation de 17 %, contre seulement 5 % pour son homologue Resa. Cette différence s'explique par le fait que Resa avait anticipé les augmen-

¹ L'Echo - Le réseau électrique coûtera jusqu'à 62% plus cher aux entreprises wallonnes en 2025 (Maxime Vanden Weyer/ Michel Lauwers -04 décembre 2024)



Évolution du taux directeur de la BCE de 2010 à 2025

(Source : <https://www.euribor-rates.eu>)

tations en ajustant déjà ses tarifs entre 2023 et 2024, contrairement à Ores.

TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS

En 2024, la Banque centrale européenne (BCE) a entrepris une série de réductions de ses taux directeurs dans le but de stimuler l'économie de la zone euro. Partant d'un taux de 4,5 % au 1^{er} janvier, la BCE a d'abord abaissé le taux des opérations principales de refinancement à 3,75 % en juin. Cette stratégie d'assouplissement monétaire s'est poursuivie le 12 septembre, avec une nouvelle baisse de 25 points de base, ramenant ce taux à 3,65 %. Le 17 octobre, la BCE a accentué ses efforts en réduisant le taux à 3,40 %. Enfin, le 12 décembre, une quatrième baisse de 25 points de base a été mise en œuvre, établissant le taux des opérations principales de refinancement à 3,15 %.

Ces ajustements progressifs, qui ont fait passer le taux de 4,5 % en janvier à 3,15 % en décembre, traduisent la volonté de la BCE de soutenir la croissance économique face à une inflation désormais maî-

trisée et une activité économique modérée. Cependant, bien que le taux directeur soit en diminution, il demeure nettement supérieur au 0 % observé entre 2016 et 2022.

RALENTISSEMENT DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le secteur de la construction, malgré son rôle fondamental dans l'économie et son importance stratégique pour la filière bois, a subi les effets du ralentissement économique. En décembre 2024, l'indice désaisonnalisé de la production a toutefois retrouvé son niveau de juillet, témoignant d'une certaine résilience.

De plus, l'indice corrigé des effets de calendrier a enregistré une augmentation de 1,5 % en glissement annuel par rapport à novembre 2023, suggérant des signes encourageants d'une reprise progressive de l'activité.

Paradoxalement, alors que le secteur de la construction est en berne, les stocks des entreprises continuent à s'accumuler. Cette situation crée un déséquilibre entre l'offre et

Indices bruts (2021=100)

Construction	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Année 2021	100,2	96,8	122,7	99,0	98,2	119,0	59,8	98,4	118,0	111,7	90,0	86,1
Année 2022	92,7	105,2	123,7	94,4	110,5	114,0	57,5	102,0	116,4	110,1	102,1	83,9
Année 2023	93,0	106,9	119,2	98,6	103,7	119,8	64,5	95,0	112,5	110,9	104,8	83,1
Année 2024	91,8	108,2	112,2	104,0	101,4	106,8	72,9	89,2	110,6	119,7	99,9	

Indices désaisonnalisés (2021=100)

Construction	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Année 2021	103,6	97,7	103,3	100,6	99,8	100,0	100,2	99	99,9	100,0	96,2	99,7
Année 2022	100,2	101,7	101,5	100,1	101,5	100,6	101,5	101,8	100,4	100,8	102,1	100,8
Année 2023	100,4	102,6	100,4	104,4	101,4	101,9	104,6	99,6	100,9	99,4	100,6	103,9
Année 2024	100,4	102,6	103,6	99,4	99,7	99,3	101,6	98,3	99,3	100,3	101,5	

Indices corrigés pour les effets calendrier (2021=100)

Construction	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Année 2021	107,2	97,2	118,5	97,8	102,6	115,0	62,1	96,3	116,0	117,5	90,4	79,3
Année 2022	95,1	105,7	115,9	101,1	105,9	114,6	64,3	99,9	114,4	115,8	102,6	81,7
Année 2023	90,8	107,4	111,5	110,0	103,6	115,8	71,4	92,8	115,0	112,1	100,7	90,1
Année 2024	90,5	107,4	120,5	99,4	101,3	111,9	66,1	91,6	113,1	116,3	104,9	

Production dans la construction – Indices bruts, désaisonnalisés et corrigés effets calendrier

(Sources : <https://statbel.fgov.be>)

la demande, entraînant une baisse des prix des marchandises « bois ». Cependant, cette tendance à la baisse des prix des marchandises est en contradiction avec l'augmentation des prix des matières premières résineuses. Les entreprises de la filière résineuse se trouvent dans l'obligation de jongler entre des coûts de production plus élevés et des prix de vente en baisse, ce qui met à rude épreuve leur rentabilité. Comment expliquer ce phénomène ? Pour mieux comprendre, examinons l'analyse des ventes publiques de bois sur pied qui a eu lieu cet automne.

ANALYSE DES VENTES**PUBLIQUES DE BOIS****SUR PIED**

Les ventes publiques de bois sur pied, qui se sont déroulées de septembre à début décembre 2024, ont révélé des tendances variées

en fonction des essences de bois. Ainsi, la distinction entre le marché des bois résineux et celui des bois feuillus s'est avérée une fois de plus pertinente. D'une part, les prix des résineux se sont envolés, tandis que ceux des bois feuillus ont globalement évolué à la baisse.

Analysons cela plus en détail.



© Shcky

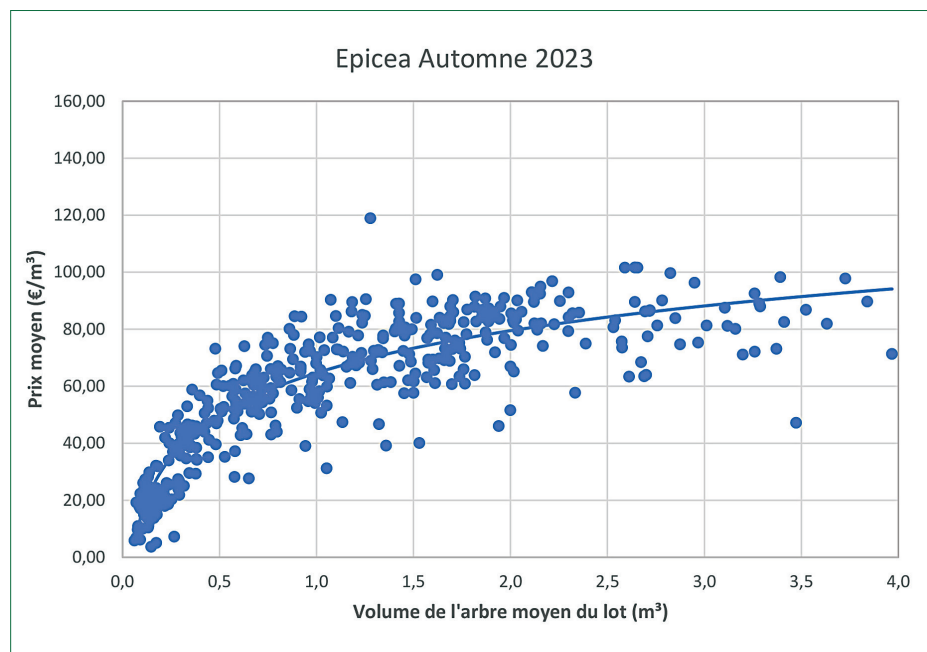
LE MARCHÉ DES RÉSINEUX

L'ÉPICÉA

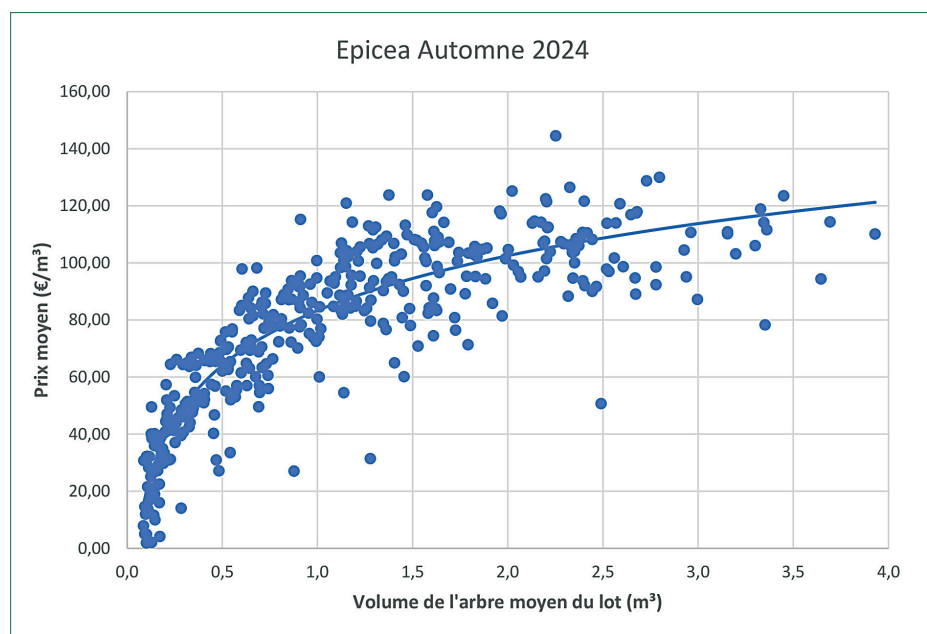
Pour calculer ces courbes de tendances, nous avons respectivement compiler les résultats de 408 lots en 2023 et 388 lots en 2024, chacun composé d'au moins 80 % d'épicéas, 70 % des arbres dans ces lots sont sains.

Plusieurs observations peuvent être tirées des graphiques ci-dessous. Tout d'abord, on constate en 2024 une baisse d'environ 6,52 % du nombre total de m³ d'épicéas mis en vente. Si on affine les chiffres, il y a une diminution de près de 20% (19,76%) de bois d'épicéas dont la pureté du lot est d'au moins 80 %. Depuis la crise des scolytes, qui a entraîné la coupe de nombreux résineux dans les forêts wallonnes, on observe chaque année une diminu-

tion des mises en vente de lots de qualité dans les forêts publiques. Une deuxième constatation est l'augmentation des prix des bois d'épicéas. En un an, les épicéas, qui se vendaient en moyenne entre 85 et 95 €/m³ à l'automne 2023, ont vu leur prix augmenter de 10 à 20 %, se négociant désormais entre 105 et 115 €/m³ en 2024. Un lot de près de 2 000 m³ s'est même vendu à 145 €/m³, un record jamais atteint pour un résineux !



Ventes d'automne 2023 pour l'épicéa (Sources : FBW – Développement économique 2023).



Ventes d'automne 2024 pour l'épicéa (Sources : FBW – Développement économique 2024).

En Wallonie, l'équilibre entre l'offre et la demande reste le principal facteur influençant la formation des prix des bois publics destinés à la vente. La diminution de l'offre, qui ne parvient plus à satisfaire la demande des entreprises, entraîne une augmentation implicite des prix des épicéas. Bien que la diminution de l'offre puisse expliquer en partie l'augmentation du prix au m³, elle ne suffit pas à elle seule à justifier la hausse de 10 à 20 % des prix de l'épicéa d'autant plus que la conjoncture du secteur de la construction n'est pas favorable. D'autres facteurs, plus irrationnels, jouent également un rôle significatif. La peur de manquer de matière première incite-t-elle les acheteurs à stocker davantage, créant ainsi une demande artificielle ? Un effet de panique entraîne-t-il des fluctuations de prix qui ne sont pas justifiées par les fondamentaux économiques ? Assiste-t-on à une certaine rationalisation du secteur ?

LE DOUGLAS

Le Douglas, une essence de bois très appréciée pour sa résistance et sa durabilité, occupe 7 % des surfaces forestières inventoriées en Wallonie. En examinant de plus près la répartition de cette essence, on constate qu'elle est présente dans deux types de peuplements distincts. D'une part, le douglas forme des peuplements purs, représentant 46 % de ses occurrences. D'autre part, il est également trouvé dans

des peuplements mélangés. Dans ces derniers, le douglas est principalement associé à l'épicéa. La récolte de cette essence est globalement régulière d'année en année. Cependant, en 2024, on observe une baisse de 12 % du volume de m³ mis en vente. Le prix du m³ de douglas lors des ventes publiques de 2024 a également connu une hausse par rapport à l'année 2023, le m³ de douglas s'acquérant entre 85 et 105 €.

Pour calculer ces courbes de tendances, nous avons respectivement compiler les résultats de 63 lots en 2023 et 64 lots en 2024, chacun composé d'au moins 80 % de Douglas, 70 % des arbres dans ces lots sont sains.

LE PIN, LE MÊLÈZE ET LES AUTRES ESSENCES DE RÉSINEUX

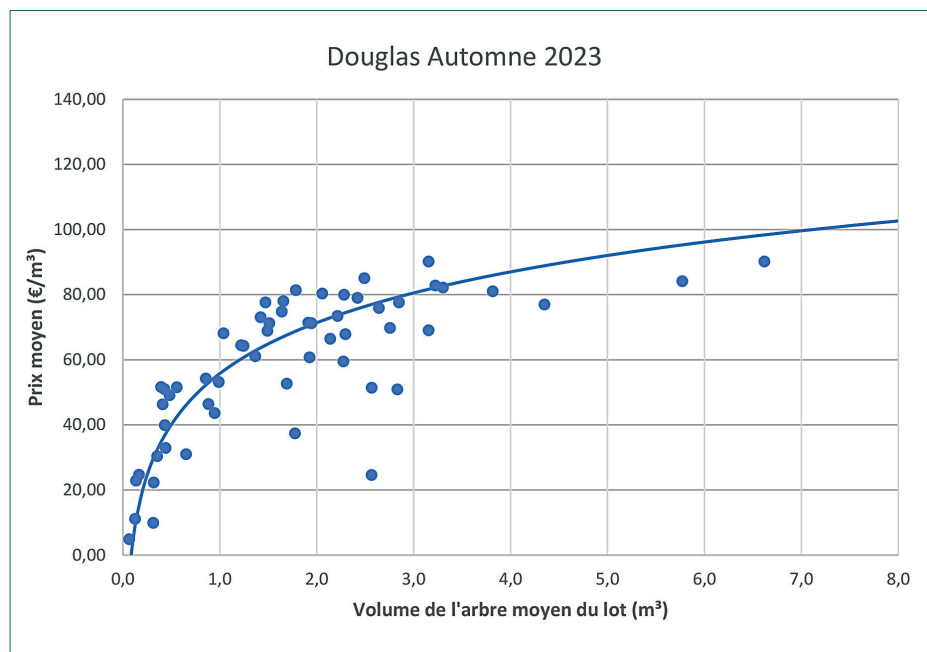
L'ensemble des données récoltées pour les essences de pin, mélèze et les autres résineux ne permettent pas de tirer des conclusions définitives en raison du manque de lots mis sur le marché. En effet, le nombre limité de transactions pour ces essences rend difficile l'analyse des tendances et des variations de prix. Sans un volume suffisant de données, il est impossible de déterminer les facteurs influençant les prix ou d'identifier des tendances significatives.

LE MARCHÉ DES FEUILLUS

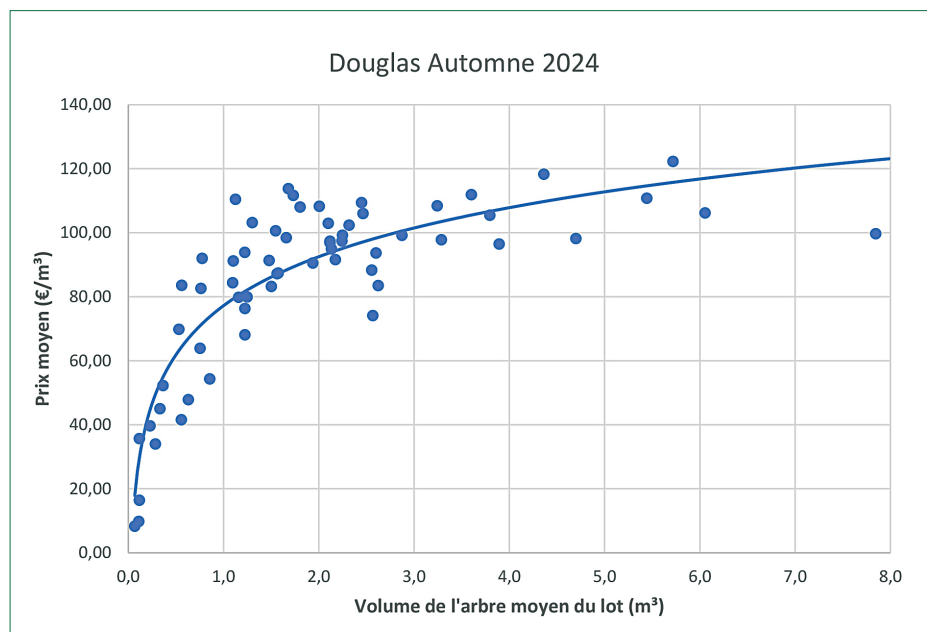
LE CHÊNE

Les ventes de m³ de chêne en forêts publiques wallonnes ont montré des variations notables entre 2023 et 2024. En 2023, un total de 10 417 m³ de chêne a été vendu, réparti en 55 lots. Le prix maximum enregistré était de 397 €/m³. Les prix moyens pour les différentes catégories de circonférence étaient les suivants : 150 €/m³ pour les 100-119 cm, 215 €/m³ pour les 120-149 cm, 260 €/m³ pour les 150-179 cm, 325 €/m³ pour les 180-199 cm, et 350 €/m³ pour la catégorie des 200-249 cm et au-delà.

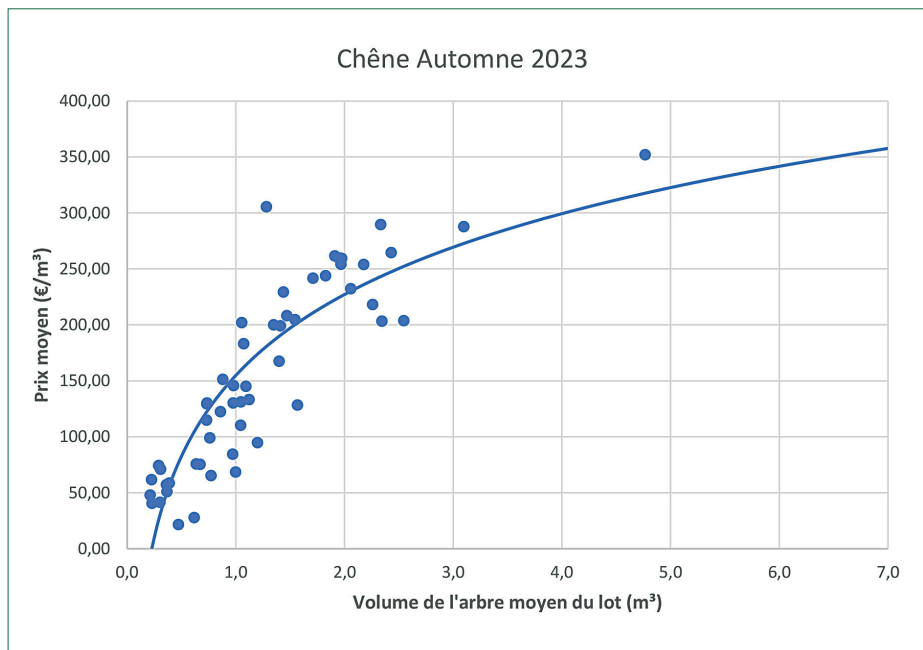
En 2024, le volume total de m³ de chêne vendu a augmenté (après 4 années de diminution) de manière significative, atteignant 14 839 m³, réparti en 74 lots. Le prix maximum enregistré était légèrement inférieur à celui de 2023, à 387 €/m³. Les prix moyens pour les différentes catégories de circonférence sont restés stables par rapport à l'année précédente : 150 €/m³ pour les 100-119 cm, 215 €/m³ pour les 120-149 cm, 260 €/m³ pour les 150-179 cm, 325 €/m³ pour les 180-199 cm, et 350 €/m³ pour la catégorie des 200-249 cm et au-delà.



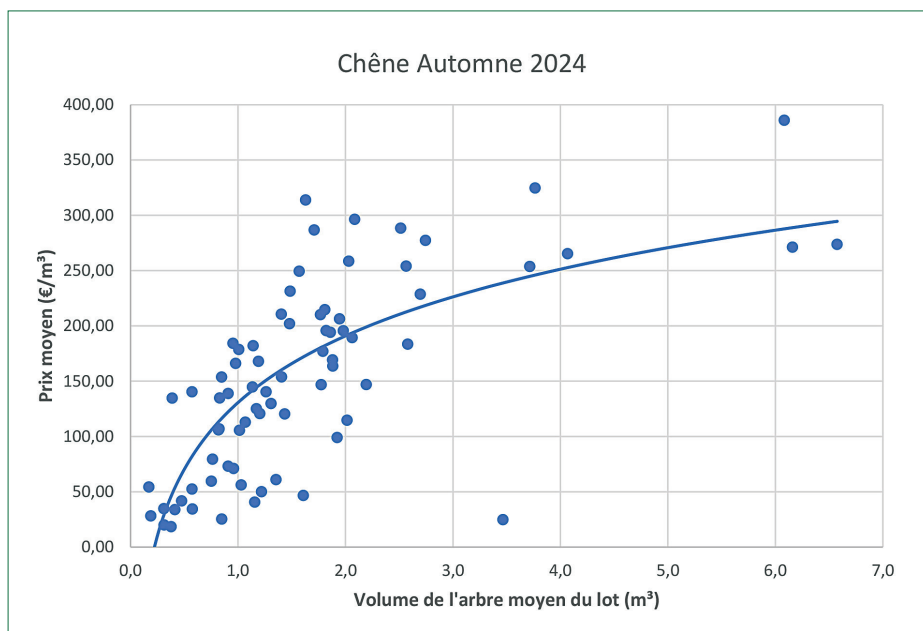
Ventes d'automne 2023 pour le Douglas (Sources : FBW – Développement économique 2023).



Ventes d'automne 2024 pour le Douglas (Sources : FBW – Développement économique 2024).



Ventes d'automne 2023 pour le chêne (Sources : FBW – Développement économique 2023).



Ventes d'automne 2024 pour le chêne (Sources : FBW – Développement économique 2024).

Cette augmentation du volume vendu en 2024, combinée à une légère baisse du prix maximum, suggère une offre légèrement plus abondante de chêne sur le marché.

Cependant, la stabilité des prix moyens pour les différentes catégories de diamètre indique que la demande pour le chêne reste robuste et que les acheteurs sont prêts à payer des prix similaires à ceux de l'année précédente pour des quali-

tés équivalentes. Cette stabilité des prix est également influencée par la diminution des exportations de grumes de chêne vers la Chine, un marché qui a traditionnellement exercé une forte pression sur les prix. La réduction des exportations vers la Chine a permis de stabiliser les prix d'une grume de chêne à un niveau abordable pour les transformateurs locaux. Cette tendance est confirmée depuis deux ans, ce qui suggère que le marché du chêne en Wallonie

serait en train de s'ajuster à une nouvelle dynamique de demande et d'offre si naturellement le marché international reste inchangé.

LE HÊTRE

La courbe ci-contre en 2023 a été calculée sur base de 116 lots composés à minima de 80% de hêtres et 70% d'arbres sains. La courbe de 2024 a été calculée sur base de 114 lots composés à minima de 80% de hêtres et 70% d'arbres sains.

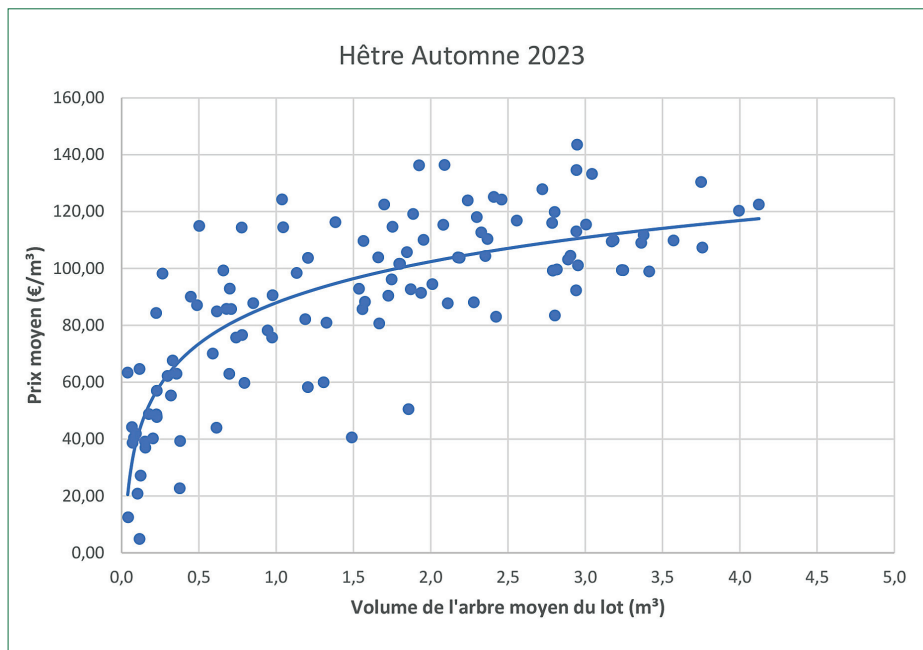
Le hêtre, une essence forestière emblématique de la Wallonie, fait face à une situation de plus en plus préoccupante en raison du réchauffement climatique. Il montre des signes de stress face aux températures plus élevées et aux périodes de sécheresse prolongées.

Les ventes de bois de hêtre en forêts publiques wallonnes ont montré une remarquable stabilité entre 2023 et 2024. Le nombre de mètres cubes vendus ainsi que les prix sont restés sensiblement les mêmes d'une année à l'autre.

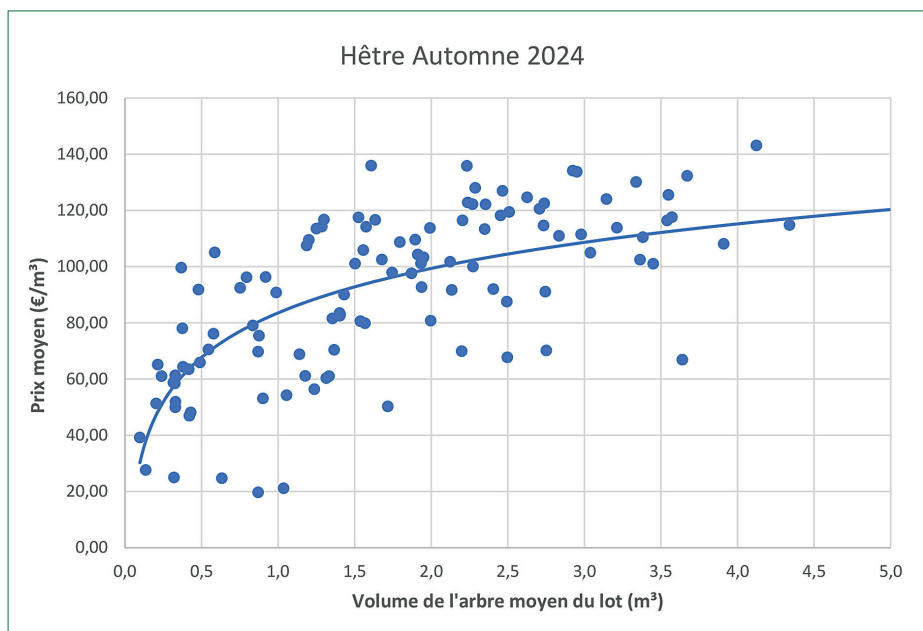
La transformation du hêtre en Wallonie est en déclin, et une grande partie des grumes de hêtre est exportée, principalement vers la Chine. Étant donné l'effondrement du marché chinois de la construction, il n'est pas surprenant de constater une stabilisation du marché du hêtre.

LE FRÊNE, LE PEUPLIER ET AUTRES ESSENCES FEUILLUES.

L'ensemble des données récoltées pour les essences de frêne, peuplier et les autres feuillues ne permettent pas de tirer des conclusions définitives en raison du manque de lots mis sur le marché. En effet, le nombre limité de transactions pour ces essences rend difficile l'analyse des tendances et des variations de prix. Sans un volume suffisant de



Ventes d'automne 2023 pour le hêtre (Sources : FBW – Développement économique 2023).



Ventes d'automne 2024 pour le hêtre (Sources : FBW – Développement économique 2024).

données, il est impossible de déterminer les facteurs influençant les prix ou d'identifier des tendances significatives.

CONCLUSIONS

En 2024, la filière bois wallonne a fait face à des défis économiques significatifs, marqués par une inflation persistante et des taux d'intérêt élevés. Ces facteurs ont pesé

lourdement sur les coûts des entreprises, notamment dans le secteur de la construction. En ce début d'année 2025, les taux d'intérêt restent élevés, autour de 3 %, continuant de freiner l'investissement tant pour les entreprises que pour les particuliers. Le secteur de la construction, crucial pour la filière bois, a montré des signes de reprise en fin d'année 2024, mais cette dernière reste particulièrement fragile. De plus, la prise de fonction du nouveau pré-

sident des États-Unis et sa politique de protectionnisme accru ajoutent une couche d'incertitude. Les mesures envisagées, telles que l'instauration de tarifs douaniers et l'octroi de subventions massives aux industries nationales, pourraient profondément altérer les échanges commerciaux internationaux et empêcher une relance durable des économies européennes, belge et wallonne. Cette instabilité politique pourrait également affecter la confiance des investisseurs et la stabilité économique mondiale.

En conclusion, alors que nous entamons 2025 avec l'espoir d'un élan renouvelé pour la filière bois wallonne, les défis économiques restent nombreux. Les tensions liées à l'inflation persistante, aux taux d'intérêt élevés et à l'incertitude macroéconomique nécessitent une vigilance accrue et des actions concertées pour surmonter ces obstacles. La filière doit s'adapter à ces nouvelles réalités pour assurer sa résilience et sa croissance future.

Chaque trimestre, Filière Bois Wallonie publie son baromètre de l'activité au sein de la filière bois. Il propose un tableau récapitulatif des tendances par sous-secteur d'activité, des indications de conjoncture glanées auprès des professionnels wallons ainsi qu'une sélection de graphiques contextuels utiles pour décrypter les évolutions constatées et les replacer dans un contexte plus général.